

Rapport des vérificateurs des comptes 2025 pour l'assemblée générale 2026 des Restos du Cœur de Sion.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de réviseurs de compte, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) des Restos du Cœur de Sion pour l'exercice arrêté au 31.12.2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

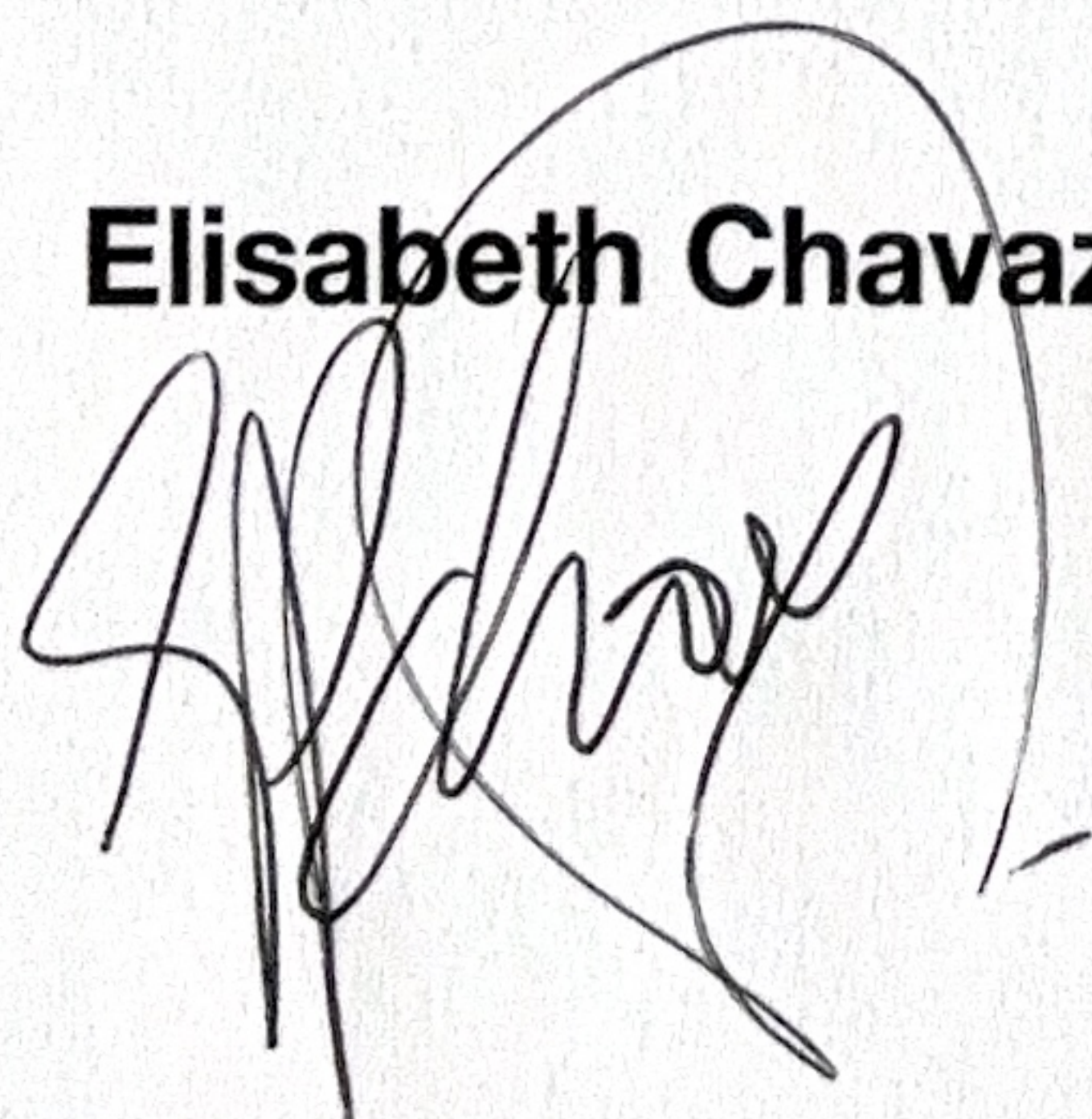
Sur la base des analyses et contrôles effectués, nous constatons que les pièces justificatives sont présentes et nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion et pour conclure à l'exactitude des comptes annuels présentés.

Nous avons constaté un très important déficit de Fr 91.123,46 dû à une très importante augmentation des achats pour distribution. Nous recommandons au Comité de prendre les mesures nécessaires pour rétablir à court terme l'équilibre financier.

Toutefois, au terme de notre mandat, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels.

Sion, le 1er avril 2026

Elisabeth Chavaz



Benoît Fournier

